

■ **Café des Amis SA**, à Neuchâtel, exploitation du café-restaurant du stade de la Maladière, etc. (FOSC du 06.09.2000, p. 6100). Mayor Claude-Henri n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Sandoz Georges, du Locle, à Neuchâtel, est membre du conseil d'administration avec signature collective à deux. 'Fiduciaire Bregnard et Piffaretti SA' n'est plus réviseur. Réviseur: 'FIDUCIAIRE BREGNARD PARTNERS', société en nom collectif à Auvernier.

Journal no 2203 du 12.08.2002
(00603898 / CH-645.1.008.318-6)